



### Pièces à fournir pour l'ouverture d'un compte myPOS pour une Entreprise Individuelle

- La pièce d'identité de l'entrepreneur (la copie doit être en couleur)
- Un numéro de portable pour le rattachement sur l'application myPOS
- Une adresse email
- Un extrait K-Bis de moins de 3 mois Situation au répertoire SIRENE (fiche INSEE)
- Pour les clients exerçant une activité réglementée (taxi, VTC, infirmière, médecin, pharmacien, expert-comptable, massage, kiné, avocat, etc.), la carte professionnelle ou le diplôme.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (une facture d'eau, d'électricité, de téléphone, 1<sup>er</sup> page d'un relevé bancaire de moins de 3 mois, l'avis d'imposition, etc.)
- Le dernier avis d'imposition ou un relevé bancaire (**pas un RIB**) en mois m-1
- Photo du local
- 3 factures fournisseurs (mois m-1, m-2, m-3)

[www.mobile-pay.fr](http://www.mobile-pay.fr) – [contact@mobile-pay.fr](mailto:contact@mobile-pay.fr)

+590 26 25 16 +596 10 68 26 +594 10 65 94

**MOBILE Pay**

Distributeur myPOS Antilles - Guyane agréé MP-ACFR0009